

**CONCOURS DE CREATION D’AFFICHES** : ouvert aux locataires d’Habitat Audois  
(titulaires du bail, conjoint ou enfants résidant dans un logement Habitat Audois)

Contexte :

A compter de fin septembre 2017, des étudiants de l’université Jean Jaurès de Toulouse viendront sur les quartiers Fleming et Pierre Blanche, échanger avec les habitants sur leur quartier et recueillir leurs envies, leurs attentes et leurs besoins pour celui-ci. A partir de données recueillies, les étudiants proposeront des projets d’aménagement des espaces extérieurs sur Fleming et Pierre Blanche. Notre souhait est de répondre à cette question simple : **Comment les habitants imaginent-ils leur quartier de demain ?**

Pour informer largement de cette initiative, nous vous sollicitons pour créer une affiche qui devra représenter la démarche, soit : **la participation des habitants à la réflexion du devenir des espaces extérieurs des quartiers Fleming et Pierre Blanche.**

Cette affiche sera un moyen de communication sur cette étude afin d’inciter tous les habitants de ces quartiers à y participer, à donner leurs avis, à imaginer tous les possibles, à être acteur de leur propre cadre de vie.

- L’affiche devra être composée d’un visuel (dessin, photographie...)
- ... et a minima, d’une phrase d’accroche sur le projet, thème du concours pour inviter les habitants de Fleming et Pierre Blanche à participer à l’étude menée par les étudiants de Toulouse.
- Format portrait, dimension A4. Laisser une marge de 3 cm en haut ou en bas que nous puissions y insérer les logos des partenaires de l’action
- Affiche couleur ou noir et blanc, au choix.

Les affiches pourront être :

- Envoyées en format numérique par mail à l’adresse suivante : [aude@habitat-audois.fr](mailto:aude@habitat-audois.fr) , en indiquant dans l’objet : "Concours de création d’affiches"
- Envoyées ou déposées au siège d’Habitat Audois – 1 place St-Etienne – 11890 Carcassonne Cedex 9
- Déposées à la loge du gestionnaire d’Habitat Audois à Fleming
- Déposées au bureau des médiatrices de la Régie des Quartiers au local CIAS de Fleming

L’envoi ou le dépôt devra impérativement comporter les éléments suivants : nom – prénom – âge – adresse – téléphone, avant **le 20 septembre 2017 à 12h**. Toute affiche transmise après cette date ne sera pas prise en compte.

[Voir le règlement.](#)